



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOT

PREFECTURE
CABINET DE LA PREFETE

Cahors, le 12 janvier 2017

Communiqué de presse

Transports de voyageurs par taxi automobile : tarifs 2017

Tarif		Prix TTC		Distance parcourue en mètres ou temps écoulé pour <u>une chute au compteur</u> de 0,1 €
		Prise en charge	Tarif kilométrique	
A	Course effectuée de jour, départ et retour en charge à la station – Lampe blanche	2,66 €	0,92 €	108,69 m
B	Course effectuée de nuit, dimanche et jours fériés ainsi que par temps de neige ou de verglas, départ et retour en charge à la station – Lampe orange	2,66 €	1,38 €	72,46 m
C	Course effectuée de jour, départ chargé et retour à vide à la station – Lampe bleue	2,66 €	1,84 €	54,34 m
D	Course effectuée de nuit, dimanche et jours fériés ainsi que par temps de neige ou de verglas départ chargé et retour à vide à la station – Lampe verte	2,66 €	2,76 €	36,23 m
Heure d'attente ou de marche lente :			15,35 €	23,45 secondes

Le tarif minimum, suppléments inclus, susceptible d'être perçu pour une course est fixé à 7 euros.

Une information par voie d'affichettes apposées dans les véhicules doit indiquer à la clientèle les conditions de la prise en charge.

- Suppléments limités à :

* Transport de bagages d'un poids supérieur à 5 kg déposés dans le coffre ou sur la galerie par unité...	1,15 €
* Transport d'une personne adulte supplémentaire , dans le cas de véhicules autorisés à transporter 5 personnes et plus, par personne adulte, à partir de la 4ème personne...	1,88 €
* Transport d'animaux...	1,12 €

L'application du tarif neige et verglas est subordonnée aux deux conditions suivantes : routes effectivement enneigées ou verglacées et utilisation d'équipements spéciaux ou de pneumatiques antidérapants dits « pneus hiver ».

Une information par voie d'affichette apposée dans le véhicule doit indiquer à la clientèle les conditions d'application et le tarif pratiqué.

Copie de l'arrêté pourra être obtenue sur simple demande auprès des services de la Préfecture : DRCP — Bureau de l'Accueil et de la Circulation – roland.bonnin@lot.gouv.fr ou myriam.rossetti@lot.gouv.fr ou auprès des services de la DDCSPP – Pôle protection économique des Consommateurs – ddcspp@lot.gouv.fr

Le Service Communication

Contacts presse : Marie-José TORTAJADA

Tél. 05 65 23 10 60 – Fax 05.65.23.10.68

marie-jose.tortajada@lot.gouv.fr

Préfecture du Lot - Site internet : www.lot.gouv.fr